



**Syndicat CGT Roannais  
Agglomération**

# Réagir

*"Il n'est pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage" Périclès*

## **RÉGRESSIONS... RÉAGISSONS ENSEMBLE!**

D'importantes réflexions sont menées actuellement par notre collectivité concernant l'organisation des temps de travail.

La première étape nous a été présentée le 12 juin en CT, et concerne les conditions de rémunération des temps partiels sur autorisation.

Il nous a été proposé pour une personne à 80% qui perçoit aujourd'hui 85,6% de son salaire et pour une personne à 90% qui en perçoit 91.2%, d'exprimer les quotités de travail en heures et non plus en pourcentage, soit disant dans un souci d'équité.

**Ce qui représente pour un agent qui touche 1200 euros net une perte de 67.20 euros à 80% et de 14.40 euros à 90%**

Cela permettrait de ne payer que le nombre d'heures réellement effectuées ; les économies espérées « s'élèveraient » à environ 40 000 €/an !

Le dossier proposé lors du second CT le 22 juin, ne propose que quelques petites modifications mais l'ensemble du dossier proposé était le même que lors du précédent CT : fin de 80% payé 85.6 et fin des 90% payé 91.2.

Lors de ce CT **les représentants du personnel ont voté à l'unanimité contre ce projet**, et présenté **un préavis de grève** en raison du passage en force lors du Conseil Communautaire du 22 juin 2017.

**Cette mesure ne frappe que quelques collègues mais, si nous ne nous mobilisons pas dès aujourd'hui, la suite risque d'être plus amère encore !**

Le contexte national n'est pas favorable, avec notamment la suppression des avancements d'échelon au minimum qui conduit in fine à une perte de rémunération.

A Roannais Agglomération, si on est pressé de réformer les temps partiels ou de veiller à la stricte application des 1 607 heures de travail annuel en tentant au passage de détricoter le protocole d'accord de 2001 sur la réduction du temps de travail, les discussions sont au statu quo concernant :

- L'évaluation et la révision du dispositif des grades cibles
- La réévaluation du RIFSEEP
- Le remplacement des agents manquants (retraites, maladies, fin de contrats,...)
- Le versement d'un 13<sup>ème</sup> mois à l'ensemble du personnel (que certains de nos collègues ne perçoivent pas ... dans un souci d'équité sans doute !!!)

Quels efforts va-t-on encore nous demander pour réduire la masse salariale ? Et pour quelle reconnaissance ? La reconnaissance du travail accompli, encore un vaste sujet pour notre collectivité !

Quels efforts sont faits par nos élus sur leurs conditions de rémunération ? Sachant qu'une augmentation de 188 % des indemnités du Président a été votée au Conseil Communautaire du 22 juin 2017 et qu'il est annoncé encore plus à la Ville de Roanne.

Il faut tous se mobiliser aujourd'hui pour ne pas tout perdre demain, stopper toutes ces évolutions qui nivellent nos conditions de travail et notre rémunération par le bas, et enfin instaurer un VERITABLE DIALOGUE SOCIAL dans notre collectivité !

*Ainsi il vous appartient, à VOUS en tant qu'agent de vous mobiliser, afin de montrer ENSEMBLE notre désaccord face à la perte des acquis sociaux du personnel de Roannais Agglomération et de la Mairie de Roanne qui continue et s'accélère.*

**A PARTIR DU 3 JUILLET GREVE RECONDUCTIBLE DE 1 H  
QUOTIDIENNE,**

**RENDEZ-VOUS A 11 H 00 DEVANT ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

